

3-1998

Documentum Laboris: 39ème Assemblée Générale

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

(1998) "Documentum Laboris: 39ème Assemblée Générale," *Vincentiana*: Vol. 42: No. 2, Article 16.
Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol42/iss2/16>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

CONGRÉGATION DE LA MISSION C P A G'98

DOCUMENTUM LABORIS 39ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Famille Vincentienne dans le monde et les défis de la Mission au 3ème Millénaire.

Le "*Documentum Laboris*" de l'Assemblée Générale de 1992 incitait la Congrégation de la Mission à examiner les contradictions de notre monde et à emprunter de nouveaux chemins pour répondre à ses interpellations. Il invitait à *ouvrir nos yeux* sur les réalités vécues par les pauvres, à *ouvrir nos coeurs* pour aimer les pauvres comme Dieu les aime, à *ouvrir nos bras* pour évangéliser et servir les pauvres comme saint Vincent nous l'a enseigné; à *ouvrir notre mentalité* pour collaborer avec les autres dans la connaissance, l'amour et le service des pauvres.

L'Assemblée Générale de 1992¹ a eu le caractère d'une assemblée pastorale. Les délégués ont partagé leurs expériences apostoliques pour aider l'Assemblée et la Congrégation à assumer des engagements apostoliques à la lumière des nécessités de notre temps.² Elle ne prétendait pas élaborer un document très étendu, mais une lettre personnelle de frères à leurs confrères.³

Notre Assemblée Générale de 1998 au passage du 2ème au 3ème millénaire **sera aussi une assemblée pastorale**. En tenant compte des recommandations des Provinces dans leurs réponses au Document de Consultation, la Commission Préparatoire suggère que l'Assemblée Générale 1998 parte du point atteint par l'Assemblée de 1992.

Nous connaissons déjà le thème de l'Assemblée de 1998 par la préparation réalisée dans les assemblées domestiques et provinciales: "*La Famille Vincentienne dans le monde et les défis de la mission au troisième millénaire.*" Nous sommes invités à **ouvrir les horizons de la Congrégation de la Mission** jusqu'au nouveau jour qui s'annonce déjà, conscients que, dans le monde, des chrétiens en nombre croissant s'efforcent de suivre le Christ par le chemin qu'emprunta Vincent de Paul et ses disciples, comme Louise de Marillac ou Frédéric Ozanam...

¹ L'Assemblée Générale de 1992 avait adopté comme thème les paroles de saint Paul: "Soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence." (Rom 12,2)

² Vincentiana (1992) 271-391; 392-531; 556-585.

³ La dynamique de l'Assemblée fut centrée sur l'échange des expériences de travail apostolique des délégués ou de leurs provinces. La lettre finale de l'Assemblée de 1992 aux Confrères reconnaissait "A dire vrai, nous avons partiellement seulement réussi à faire de l'expérience la 'clé' de l'Assemblée."

Pour développer le thème de l'Assemblée Générale, la CPAG'98 pense qu'une référence au Document de Consultation qui a inspiré la tenue des assemblées domestiques et provinciales reste utile⁴. Et, recueillant le sens de ses réponses des provinces, on propose maintenant comme DOCUMENT DE TRAVAIL un ensemble de *convictions* et *d'engagements* qui peuvent aider à la prise de décisions de l'Assemblée Générale.

I. Première Partie: Convictions.

1. *Avant le nouveau millénaire, nous sentons avec plus de force la responsabilité de la Mission.*

Comme l'Eglise et dans l'Eglise,⁵ membres de la Congrégation de la Mission, nous sommes *en chemin vers le 3ème Millénaire*.

Le Pape nous a proposé, comme ultime objectif du Jubilé et fil conducteur de ces prochaines années, ceci: *"Tout devra être orienté vers l'objectif prioritaire du Jubilé qui est le renforcement de la foi et du témoignage des chrétiens. Il est donc nécessaire de susciter chez tous les fidèles une vraie aspiration à la sainteté, un fort désir de conversion et de renouveau personnel dans un climat de prière toujours plus intense et de solidarité dans l'accueil du prochain, particulièrement les plus démunis."*⁶

Les Assemblées domestiques et provinciales ont rassemblé les défis que nous devons relever en ce moment de l'histoire.

Nous sommes conscients des nombreux problèmes du monde d'aujourd'hui. A peine avons-nous gratté la surface de quelques-uns que d'autres nouveaux nous frappent:

- le monde de la pauvreté va s'élargissant toujours plus et le nombre des pauvres ne cesse de croître.

- la pauvreté menace chaque jour sous de nouvelles formes et se présente sous de nouveaux visages.

- A cause des changements si violents, du néo-libéralisme, de la fluctuation des idéologies

⁴ La CPAG'98 n'a pas voulu reprendre ici le Document de Consultation qui a tant aidé à la réflexion, comme l'ont manifesté les Provinces. Dans le présent **Document de Travail**, la CPAG'98 a voulu être fidèle aux propositions des Assemblées Provinciales en réponse au questionnaire qui accompagnait le Document de Consultation.

Ce Document de Travail doit être lu en lien avec les autres instruments élaborés par la CPAG'98: synthèse des réponses des Provinces au Document de Consultation, postulats et recommandations pour leur traitement, suggestions pour la dynamique de l'Assemblée Générale, proposition de Directoire.

⁵ Cf. Constitutions, 20.

⁶ Cf. Tertio Millennio Adveniente, 42; Cf. Evangelii Nuntiandi, 21.

et d'une certaine culture de mort,⁷ les problèmes deviennent sans cesse plus complexes. Il nous est difficile de trouver les solutions appropriées. Il est urgent que notre créativité aille croissant.

Nous découvrons que notre monde:

- *a besoin de Dieu*, à cause de la sécularisation, de la perte des valeurs humaines et des principes chrétiens; à cause de l'indifférentisme, du harcèlement des fondamentalismes... Le patrimoine moral et spirituel de nombre de nos peuples "court aujourd'hui le risque d'être dispersé sous les coups de nombreux facteurs parmi lesquels la sécularisation et la diffusion des sectes."⁸

- *a besoin d'amour*, de solidarité, de la réponse généreuse d'hommes et de femmes volontaires et disponibles⁹ non pour la guerre, la haine et la violence, mais pour la paix, la justice et l'amour; de personnes qui s'occupent et se préoccupent d'accueillir, de prendre soin, d'écouter, d'orienter, d'aider, de soutenir et de mettre debout tous ces concitoyens et frères que la société appauvrit et maltraite.

- *a besoin de notre témoignage et de notre dévouement*: "Le monde exige que les évangélistes leur parlent d'un Dieu qu'eux-mêmes connaissent et traitent familièrement, comme s'ils voyaient l'Invisible. Le monde exige et attend de nous simplicité de vie, esprit de prière, charité envers tous, spécialement les petits et les pauvres, obéissance et humilité, détachement de soi-même et renoncement. Sans cette marque de sainteté, notre parole ouvrira difficilement une brèche dans le cœur des hommes de ce temps." ¹⁰

Nous sommes convaincus que, en ce moment de l'histoire, l'Eglise nous appelle à *intensifier notre engagement missionnaire*. Et, étant donné que "*l'amour est inventif jusqu'à l'infini*", nous devons poursuivre et affermir nos réponses en faveur des pauvres. "*Au seuil du 3ème millénaire, toute l'Eglise, pasteurs et fidèles, doit sentir avec plus de force sa responsabilité d'obéir au commandement du Christ: "Allez par le monde entier, et proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création" (Mc 16,15), en renouvelant son élan missionnaire. Une grande et magnifique entreprise où s'engager a été confiée à l'Eglise, celle d'une nouvelle évangélisation, dont le monde actuel a grand besoin.*"¹¹

2. Membres de la Congrégation de la Mission, nous savons que dans le monde entier, la Famille Vincentienne s'efforce de vivre en fidélité à la suite du Christ Evangéliste des pauvres.

7 Evangelium Vitae, 12.

8 Cf. Christifideles Laici, 34.

9 Cf. Centesimus Annus, 49.

10 Evangelii Nuntiandi, 76.

11 Christifideles Laici, 64.

Au cours de nos assemblées domestiques et provinciales nous avons vécu l'expérience d'une *joyeuse découverte*. Avec nous, la Congrégation de la Mission, de nombreuses autres personnes et groupes travaillent en Eglise, animés du même enthousiasme et du même zèle que nous. Ils sont nombreux ceux qui, en s'inspirant du charisme de saint Vincent de Paul, travaillent à l'évangélisation des pauvres.

Une étude récente a pu identifier 268 groupes qui prennent place dans notre arbre de *famille*.¹² Beaucoup d'autres personnes sont impliquées dans les oeuvres d'évangélisation et de service des pauvres avec les membres de la Famille Vincentienne même s'ils n'appartiennent juridiquement à aucun des groupes: professeurs de nos séminaires et centres d'éducation, anciens élèves, collaborateurs, bienfaiteurs, ex-confrères, missionnaires laïcs, catéchistes...

En même temps, les membres de ces groupes *nous provoquent à répondre ensemble au cri des pauvres*.

Durant l'Assemblée Générale de 1998, *nous célébrerons la rencontre de la Congrégation de la Mission avec d'autres groupes de la Famille Vincentienne*.

- Nous rendrons grâce à Dieu pour le don de son Esprit répandu dans le charisme vincentien qui s'est étendu en de multiples manifestations.

- Nous partagerons avec les membres des divers groupes vincentiens le défi de promouvoir, entre tous, de nouvelles attitudes qui rendent efficaces la collaboration, la connaissance mutuelle, la coordination: au niveau local, au niveau provincial, et interprovincial, au niveau continental et au niveau mondial.

- Nous assumerons des engagements réalistes en regardant vers l'avenir pour répondre ensemble aux défis de la Mission à l'approche du 3ème Millénaire.

II Seconde Partie: Engagements

Les réponses des Provinces ont insisté pour que l'Assemblée Générale formule des engagements concrets et efficaces.

Pour répondre à notre vocation et à notre mission, nous, membres de la Congrégation de la Mission, au seuil du nouveau millénaire, nous nous engageons à:

¹² Betty Ann Mc Neil, Monography I "The Vincentian Family Tree." Vincentian Studies Institute, 1996. 61,5 % de ces groupes (165) existent encore. Ils ont été fondés par saint Vincent de Paul, ou ont adopté les règles composées par lui, ou se sont inspirés sensiblement de lui, ou professent une spiritualité basée sur celle de saint Vincent de Paul.

1. *Promouvoir la coordination de la Famille Vincentienne*

Unis aux membres de la Famille Vincentienne, nous pouvons devenir une force plus efficace au service du travail d'évangélisation et de l'apostolat de la charité dans l'Eglise.

La *coordination* est une façon stable de travailler et suppose un trajet commun assumé. Elle est contact et proximité. C'est aller dans la même direction. Elle indique une trajectoire, crée un style, une habitude. Elle requiert de l'humilité, parce que les autres aussi sont nécessaires.¹³

1.1. Dans les deux prochaines années et pour le nouveau millénaire, nous nous efforcerons de favoriser en chacun des nôtres et de nos communautés un changement de coeur et d'attitude, qui nous aidera à sentir avec un coeur nouveau et voir avec des yeux nouveaux chacune des personnes et chacun des groupes de la Famille Vincentienne.

1.2. En chacun des lieux où se trouve la Congrégation de la mission, les supérieurs locaux feront le premier pas pour établir des plates-formes de coordination de la Famille Vincentienne en ce lieu. Les Visiteurs, les conférences de Visiteurs et le Supérieur Général avanceront aussi dans la même direction.

1.3. En chacun des lieux où se trouve la Congrégation, les supérieurs locaux encourageront la prière commune, de préférence liturgique, avec les membres de la Famille Vincentienne du lieu: une prière vécue en fidélité à la tradition vinentienne, créative et belle pour Dieu et pour les jeunes.

1.4. Parce que la coordination n'est pas toujours facile, nous serons toujours ouverts et disponibles pour la favoriser, au niveau local, provincial et général; et nous ne dirons jamais 'non', ni nous ne nous retirerons (pour grandes que soient les difficultés et les problèmes) des forums de rencontre et de coordination.

1.5. On tiendra un registre à la Curie Générale de la Congrégation de la Mission où seront inscrits comme groupes appartenant à la Famille Vincentienne: a) les institutions fondées par saint Vincent de Paul; b) les institutions inspirées de saint Vincent de Paul et approuvées par les autorités ecclésiastiques légitimes, ou par le Supérieur Général, ou par les Visiteurs dans le cadre de leur Province. Ce registre sera actualisé chaque année et communiqué à toutes les Provinces.

1.6. On modifiera le Statut 7 de façon qu'y figure le terme "Famille Vincentienne" et que soit exprimé clairement notre engagement en faveur de la coordination, la collaboration mutuelle et le service de leur formation.

¹³ C'est l'expression vivante et la vérification de l'ecclésiologie de communion. Voir Synode extraordinaire des Evêques 1985.

Pensez-vous que la Congrégation de la Mission peut assumer chacun de ces engagements?

2. Répondre de façon significative aux appels des pauvres

La perspective du 3ème Millénaire nous invite à affronter avec un effort missionnaire renouvelé les "territoires" étendus où le Christ n'est pas encore suffisamment présent comme Rédempteur et comme Plénitude.¹⁴

L'arbre de la Famille Vincentienne plonge ses racines dans la découverte que les pauvres sont nos "seigneurs et maîtres", qu'ils nous représentent Notre Seigneur qui nous a assuré qu'il considérait comme fait à lui-même ce que nous aurions fait au plus petit de nos frères.¹⁵ Comment pourrions-nous célébrer le bimillénaire de l'incarnation de Jésus Christ, le missionnaire du Père, l'Évangéliste des pauvres? Les pauvres ne pourront pas aller en pèlerinage à Rome ni au temple de Jérusalem.¹⁶ Nous, missionnaires, pouvons cheminer avec les pauvres vers un nouveau millénaire de solidarité et servir dans le temple qu'est la personne humaine.¹⁷ Nous pouvons devenir frères et partager leur vie, eux qui sont les "membres privilégiés" de notre famille.¹⁸ Ainsi, le Jubilé sera une bonne nouvelle, une nouvelle espérance pour les pauvres.

2.1. Dans les prochaines années, chaque missionnaire et chaque communauté affirmera la dimension de la charité dans sa vie et ses ministères.

2.2. Chaque missionnaire et chaque communauté intensifiera sa présence et son travail parmi les jeunes et prendra soin des groupes de jeunesse vinentienne et du volontariat des jeunes.

2.3. Pour 1999 et au delà, chaque communauté de la Congrégation étudiera la possibilité de s'impliquer avec d'autres membres de la Famille Vincentienne dans un projet significatif de promotion des pauvres.

2.4. Les équipes de missions populaires de chaque Province ou groupe de Provinces définiront les moyens de rendre possible et efficace la participation

¹⁴ Col 1,19. Les réponses des Provinces ont apporté de nombreuses expériences des nouvelles pauvretés, des "nouveaux aréopages", des efforts pour une nouvelle évangélisation... Voir Redemptoris Missio, 37. L'enseignement récent de Jean Paul II sur ces thèmes a été très abondant. Voir Vincentiana (1996) 221.

¹⁵ "En servant les pauvres, vous servez Jésus Christ." SV IX, 252. Cf. aussi: XIII, 808-810; XI, 32... Pour cela, il faut servir les pauvres comme Notre Seigneur les a servis (IX, 594) et pour cela se revêtir de son esprit (XII, 107).

¹⁶ Les jubiléés ont souvent été en relation avec les pèlerinages aux lieux saints (voir Tertio Millennio Adveniente, 55). Se référant au grand jubilé de l'an 2000 le Pape Jean Paul II a remarqué "qu'il sera, d'une certaine manière, pareil à tout autre. Mais en même temps, il sera différent et plus important que les précédents."

¹⁷ "En Jésus Christ, Dieu ne parle pas seulement à l'homme, mais il le cherche... L'incarnation du Fils, c'est Dieu qui étreint le monde." (Tertio Millennio Adveniente, 7)

¹⁸ "Coopérer à la Mission veut dire non seulement donner, mais aussi savoir recevoir." Redemptoris Missio, 85.

des membres des divers groupes de la Famille Vincentienne dans nos projets missionnaires. Ils étudieront soigneusement les circonstances de leur incorporation (durée, sécurité sociale, prévision de travail pour le futur) et assureront leur formation adéquate.

2.5. Pour 1999 et au delà, chaque Visiteur ou Conférence de Visiteurs favorisera un projet significatif pour la promotion des pauvres avec la participation des autres membres de la Famille Vincentienne.

2.6. Pour 1999 et au delà, chaque Visiteur ou Conférence de Visiteurs établira une Commission Justice et Paix dans laquelle pourront être intégrés aussi des membres des autres groupes de la Famille Vincentienne.

2.7. Pour 1999 et au delà, le Supérieur Général et son Conseil favoriseront en chaque continent un projet significatif pour la promotion des pauvres avec la participation des autres membres de la Famille Vincentienne.

2.8. En 1999, année de la charité, le CIF proposera des méthodes pour que les Conférences de Visiteurs puissent organiser des cours de courte durée sur la théologie de la charité en tous les continents avec invitation expresse à tous les membres de la Famille Vincentienne.

Pensez-vous que la Congrégation de la Mission peut assumer chacun de ces engagements?

3. Travailler à la formation des membres de la Famille Vincentienne

La Famille Vincentienne est multiforme. Saint Vincent lui-même a perçu la pluralité des situations et a donné une réponse multiple. Le Saint Esprit a inspiré à différentes personnes la fondation de diverses institutions en divers moments historiques. Chaque institution (de prêtres, de personnes consacrées, de laïcs), à partir du noyau du charisme vincentien, a donné sa propre réponse à l'appel de Dieu en faveur des pauvres.

En cette heure où les laïcs assument une place remarquable dans la vie ecclésiale, nous mentionnons souvent saint Vincent comme l'un des saints qui a offert et continue d'offrir aux laïcs des chemins de vie chrétienne et de service des pauvres.¹⁹ Les laïcs de la Famille Vincentienne ont le droit d'être aidés et promus par les missionnaires.²⁰ *"Pour que les laïcs puissent réaliser activement le noble propos de faire reconnaître et estimer les valeurs humaines*

¹⁹ "Toute activité, toute situation, tout effort concret, comme par exemple la compétence professionnelle et la solidarité dans le travail, l'amour et le dévouement à la famille et à l'éducation des enfants, le service social et politique, la proposition de la vérité dans le milieu de la culture, sont des occasions providentielles pour un exercice continu de la foi, de l'espérance et de la charité." (Christi fideles laici, 59; cf. Apostolicam Actuositatem, 4)

²⁰ Conseil Général de la C.M. Notre responsabilité envers le laïcat, thème de réflexion pour la C.M. (1988) 239-259. Ses orientations sont encore valables aujourd'hui.

*et chrétiennes, les exhortations ne suffisent pas, mais il faut leur offrir la nécessaire formation de la conscience sociale, spécialement par l'enseignement de la doctrine sociale de l'Eglise qui contient des principes de réflexion, des critères de jugement et des directives pratiques."*²¹

3.1. Chaque missionnaire se montrera disponible et prompt à collaborer à la formation et l'animation spirituelle des membres et groupes de la Famille Vincentienne.

3.2. Dans les prochaines années, chaque Province et chaque communauté s'efforcera d'organiser les groupes de laïcat vincentien là où ils n'existent pas, de les revitaliser là où ils sont faibles, de les animer et de les accompagner là où ils ont de la vitalité.

3.3. Nous travaillerons tous pour qu'augmentent en nombre les membres de la Congrégation et des groupes de la Famille Vincentienne.

3.4. Chaque Province ou groupe de Provinces mettra en place une équipe pour la formation des membres de la Famille Vincentienne. On confiera à ces équipes la mission de définir les éléments d'une formation commune pour les divers membres de la Famille Vincentienne dans le pays ou la région (histoire et spiritualité commune, mise en valeur du charisme propre de chaque groupe...); promouvoir des rencontres pour approfondir la spiritualité vincentienne et le sens de l'appartenance à une même famille; favoriser l'échange d'expériences dans l'évangélisation et le service des pauvres.

3.5. Nous ouvrirons aux membres de la Famille Vincentienne les structures de formation qui existent déjà pour les nôtres: cours de la CLAPVI, rencontres du MEGVIS, des SEMAINES VINCENTIENNES, du CIF ...

Pensez-vous que la Congrégation de la Mission peut assumer chacun de ces engagements?

4. Travailler à la formation des nôtres

La formation initiale et permanente est une expression et une exigence de fidélité à notre ministère propre, à notre vocation propre, à notre être propre. *"Elle est donc amour de Jésus Christ et cohérence avec soi-même... elle est aussi un acte d'amour envers le peuple de Dieu... Il s'agit même d'un véritable acte de justice."*²²

4.1. Chaque missionnaire et chaque communauté accepteront volontiers, comme moyen pour notre propre formation, les invitations qui peuvent nous être faites par les divers groupes de la Famille Vincentienne à participer à leurs rencontres, assemblées ou cours.

²¹ Congrégation pour la Doctrine de la Foi: Instruction sur la liberté chrétienne et la libération, 22; Cf. Statuts C.M. 7.

²² Pastores Dabo Vobis, 70.

4.2. *Chaque missionnaire et chaque communauté s'efforceront d'approfondir dans les prochaines années la théologie du laïcat et l'histoire de la spiritualité des divers groupes de la Famille Vincentienne. Les commissions de formation permanente de chaque Province procureront quelques instruments pour le faire.*

4.3. *Chaque Province ou groupe de Provinces, par sa commission de formation, révisera, dans les deux prochaines années, ses programmes de formation pour assurer à tous nos candidats l'acquisition des points de repères suivants:*

- * approfondissement du charisme vincentien.*
- * initiation au travail auprès des pauvres dans l'amour et la charité envers eux.*
- * formation au sens de la communauté.*
- * apprentissage du travail en équipe.*
- * connaissance et expérience du travail direct avec les groupes de la Famille Vincentienne.*
- * étude systématique de l'histoire et de la spiritualité des groupes de la Famille vincentienne.*
- * formation à l'usage compétent des moyens modernes de communication sociale.*
- * acquisition et pratique d'au moins deux langues.*
- * formation théologique de qualité.*
- * approfondissement de la doctrine sociale de l'Eglise.*

4.4. *Dans les prochaines années, chaque Province ou groupe de Provinces, par sa commission de formation, recherchera les moyens de permettre la participation active de quelques membres de la Famille Vincentienne dans la formation des nôtres.*

4.5. *Dans les prochaines années, les Conférences de Visiteurs étudieront les meilleurs moyens d'avancer dans la collaboration interprovinciale pour la formation des nôtres.*

Pensez-vous que la Congrégation de la Mission peut assumer chacun de ces engagements?

5 Collaborer dans les missions internationales

"L'Eglise n'a jamais eu autant que maintenant l'occasion de faire parvenir l'Évangile, par le témoignage et par la parole, à tous les hommes comme à tous les peuples. Je vois se lever l'aube d'une nouvelle ère missionnaire qui deviendra un jour radieux et riche de fruits si tous les chrétiens, et en particulier les missionnaires et les jeunes Eglises, répondent avec générosité et sainteté aux appels et aux défis de notre temps."²³ Nous sommes tous invités à contribuer à la préparation du nouveau printemps

chrétien que devra manifester le Grand Jubilé en étant dociles à l'action de l'Esprit Saint.²⁴

5.1. Chaque missionnaire entretiendra les attitudes personnelles et communautaires de disponibilité qui rendent possible le maintien des actuelles missions internationales et l'ouverture de nouvelles autres, accueillant les nouveaux appels du Supérieur Général.

5.2. Chaque Province favorisera de bon coeur la participation des missionnaires dans les engagements internationaux, révisera son engagement missionnaire à la lumière des Constitutions 16 et des Statuts 5 et accueillera les défis des nouvelles cultures.

5.3. Les missionnaires et les Provinces favoriseront la communication de biens par le Fonds International pour les Missions.

5.4. Que le Supérieur Général continue de favoriser la dimension missionnaire internationale de la Congrégation dans les prochaines années.

5.5. Les Visiteurs responsables des missions internationales s'ingénieront à trouver des chemins nouveaux pour rendre possible et efficace la participation des membres des divers groupes de la Famille Vincentienne dans nos projets missionnaires internationaux. Ils étudieront soigneusement les circonstances de leur incorporation (durée, sécurité sociale, prévisions de travail pour l'avenir) et assureront leur formation adéquate.

Pensez-vous que la Congrégation de la Mission peut assumer chacun de ces engagements?

6. *Utiliser les nouveaux moyens de communication au service de la mission*

En notre siècle influencé par les moyens de communication sociale, la première annonce, la catéchèse ou l'approfondissement ultérieur de la foi ne pourront se passer de ces moyens. Mis au service de l'Évangile, ils offrent la possibilité d'étendre, presque sans limites, le champ d'audience de la parole de Dieu en faisant parvenir la Bonne Nouvelle à des millions de personnes... Par eux, l'Église trouve une version moderne et efficace de "la chaire".²⁵ Pour être fidèle à la mission reçue, la Congrégation de la Mission doit user de façon compétente et efficace des moyens modernes de communication sociale.

6.1. Chaque missionnaire et chaque communauté s'intéressera aux publications des divers groupes de la Famille Vincentienne de la région ou de la Province. Et nous leur offrirons nos publications.

24 Tertio Millennio Adveniente, 18.

25 Evangelii Nuntiandi, 45.

6.2. Chaque Province ou groupe de Provinces aura soin que toutes les maisons de formation disposent des moyens modernes de communication sociale.

6.3. Les Conférences de Visiteurs étudieront les pas à faire en vue d'obtenir en chaque pays ou région une publication commune des divers groupes de la Famille Vincentienne.

6.4. Le Conseil Général et chaque Province créeront une source d'information soutenue par les moyens modernes de communication, par exemple Internet.

Pensez-vous que la Congrégation de la Mission peut assumer chacun de ces engagements?

Conclusion

Au seuil du nouveau millénaire, nos engagements jaillissent de notre effort pour essayer de comprendre en profondeur les enseignements évangéliques et les réaliser dans notre vie.²⁶

En recueillant nos engagements, nous tournons le regard vers Marie. Elle occupe un place privilégiée dans l'expérience spirituelle de la Famille Vincentienne:

* en contemplant Marie dans le mystère de l'incarnation, nous essayerons comme elle d'être ouverts à la puissance transformatrice de l'Esprit afin que se forme en nous l'image de Jésus Christ et que nous puissions toujours faire en notre vie la Volonté du Père.

* Avec Marie, missionnaire et pèlerine, nous presserons le pas, en chemin vers le nouveau millénaire, pour porter le message de l'Évangile de la charité aux "nouveaux aréopages."

* Avec Marie, avec son Magnificat, nous entonnerons un chant d'action de grâces au Dieu de l'histoire qui nous a accordé la grâce de rencontrer la Famille Vincentienne et de pouvoir comme elle et avec elle renouveler notre charisme de suivre Jésus Christ Évangéliste des pauvres.